

Activite touristique dans un espace fragile-cas du Parc National d'El kala

Khaled BRAHAMIA
et Ali SEMOUK
Université Badji Mokhtar-
Annaba

Résumé

Cet article est un travail d'exploration, où nous nous proposons de présenter un constat mettant en lumière les relations entre paysages et usagers des paysages. Le parc national d'El Kala, objet de ce travail, jouit de particularités naturelles certaines, dont des paysages très sensibles sur les plans faune et flore. En raison d'une très forte fréquentation touristique, ces paysages présentent des signes de dégradations inquiétants. Nous avons travaillé sur la partie Septentrionale du Parc, la plus fréquentée. Une enquête photo faite sur le terrain a porté sur la localisation des déchets, leur nature et la qualité de la prise en charge. L'analyse et l'interprétation des documents établis révèlent que les attitudes à l'égard de la préservation de l'environnement sont de nature ambivalente et souffrent d'un ancrage social profond

1 / INTRODUCTION

L'état des connaissances actuelles sur les différentes composantes des milieux physiques et biologiques dans le Parc National d'El Kala est révélateur d'un paradoxe important. Les différents milieux sont parmi les mieux connus¹ (dont certains ont fait l'objet d'études scientifiques et techniques approfondies, en particulier dans les domaines de la phyto-sociologie, de l'ornithologie^{2,3} et de la production végétale⁴). Cependant Cette pléthore dans l'information scientifique et sa dispersion, constituent un réel obstacle pour constituer une vision globale sur l'ensemble

المخلص

تندرج هذه المقالة في اطار بحث استطلاعي، نريد من خلاله إلقاء الضوء علي مفهوم المناظر الطبيعية و إستعمالاتها. الحظيرة الوطنية للقاله كإطار جغرافي لهذا العمل تتمتع بخصوصيات طبيعية فريدة و عالية الحساسية جعلتها تستقطب عددا هائلا من السياح الموسمييين الذين يستهلكون مختلف مناظرها الطبيعية. هذه الأخيرة بدأت تظهر عليها علامات حقيقية تؤشر بتدهور قيمتها الجمالية الطبيعية. هذا البحث خص الواجهة الشمالية الأكثر استقطابا للسياح. لقد تم استعمال تحقيق فوتوغرافي ميداني لحصر مواقع النفايات، طبيعتها ونوعية التكفل بها. والوثائق المنجزة توضح أن سلوك الأفراد والجماعات يتصف بالازدواجية ويفتقر إلي تبني حساس اجتماعيا حقيقيا.

du parc. Une " synthèse " opérationnelle répondant efficacement aux problèmes scientifiques, politiques et économiques actuels. Ce qui explique qu'il n'y a pour l'instant aucune étude de synthèse portant définition des usages des paysages du Parc.

Au regard de la diversité et la qualité de ces richesses, le Parc demeure sous exploité. Certains paysages dégagent une impression d'abandon. Les tentatives d'exploitation des différents paysages notamment côtiers et forestiers donnent déjà des prémices d'une altération sérieuse. Elles se traduisent par une dégradation et une pollution visuelle par les déchets solides. Une situation qui renseigne sur la difficulté des gestionnaires locaux à dégager une vision d'ensemble et par voie de conséquence un projet économique conforme aux potentialités et contraintes d'un espace particulier.

Les atteintes à la qualité des paysages ne sont pas une particularité du Parc National d'El Kala, bien au contraire elles sont une réalité algérienne. Le constat des dépassements et manquements aux règles élémentaires de préservation de l'environnement est assez alarmant ⁵. Il est le résultat d'une politique qui a souvent privilégié l'économique au détriment de l'écologique. Les réponses aux questions environnementales reposaient presque souvent sur des palliatifs techniques inefficaces pour la qualité des paysages et la qualité de vie des populations.

La pollution visuelle des paysages du Parc National d'El Kala par les déchets solides, objet de cette contribution, s'est imposée depuis quelques années comme épiphénomène environnemental. De ce point de vue, il nous paraît important d'apporter un éclairage scientifique à cette question, dont l'intérêt social national et international croît de jour en jour. Le Parc National d'El Kala jouit de particularités naturelles certaines, dont des paysages très sensibles sur les plans de la faune et de la flore qui subissent impuissants le poids du changement social. En raison de la fréquentation touristique, les différents paysages présentent des signes de dégradation inquiétants sur les plans, physique, biologique et esthétique. Cette inquiétude nous incite à nous pencher par des approches différentes et de nouveaux outils méthodologiques sur la question pour une alternative économique conforme aux potentialités des espaces et aux attentes des hommes qui les habitent.

Après avoir été abandonné pendant une cinquantaine d'années (1930) ⁶, le paysage est aujourd'hui à la mode. Il a été réhabilité au début des années 1980 suite à la remise en cause du modèle de

croissance économique et ses impacts désastreux sur l'environnement. Partout dans le monde le paysage s'impose comme une alternative conceptuelle par laquelle l'aménagement du territoire peut répondre à une demande sociale de plus en plus exigeante pour la qualité de vie. En Algérie, les expressions qualité de l'environnement, protection de la nature et besoin d'un cadre de vie meilleur, sont désormais largement utilisées dans le discours d'une large couche de la société. Le grand élan de solidarité⁷ nationale suscité par le tracé de l'autoroute Est Ouest passant par le Parc d'El Kala dans sa partie sud où il empiète sur (15 km) constitue un témoignage édifiant.

L'intérêt des paysages dans le vécu des algériens tend à devenir un des critères de choix et de sélection dans la consommation touristique. Dès lors, il devient très important d'être à l'écoute d'une évolution marquante des territoires, de leurs images, de leurs gestions, ou de leurs dégradations. Le concept paysage peut intégrer l'idée d'aménagement des territoires, car il semble être une synthèse de rapports complexes qu'entretient l'homme avec son milieu, des rapports où s'entremêle le subjectif avec l'objectif.

2 / METHODOLOGIE D'APPROCHE

Le point de départ de cet article fut les qualificatifs que les visiteurs du parc attribuent en fonction des avantages matériels et immatériels qu'ils retirent de l'usage et du non-usage des paysages. Ces qualificatifs⁸ employés dans le cas des paysages du Parc d'El Kala semblent intéressants dans la mesure où ils peuvent être utilisés comme indicateurs d'une valeur morale et peut être même monétaire qui serait requise dans la promotion de la protection des paysages. Cet intérêt pour la qualité des paysages dans le Parc National El Kala nécessite que le sujet « *paysage* » soit clairement défini et bien délimité. Nous n'avons pas la prétention ici de redéfinir la notion de paysage. Néanmoins, une rétrospective est fort utile pour mieux préciser le contexte de notre réflexion. Nous porterons une attention particulière aux survenus dans le paysage du Parc par les déchets solides, dans la mesure où ils [les survenus] affectent la qualité visuelle des paysages (déchets) et de porter un éclairage sur les rapports des principaux utilisateurs de l'espace Parc.

Il s'agit d'un travail d'exploration consacré davantage à la présentation d'un constat mettant en lumière les relations entre paysages et usagers des paysages. Il s'appuie sur une discussion qui porte sur les enjeux relevés et une cartographie des points d'impact des déchets. Le constat repose sur une observation directe des points

de dépôts des déchets avec prise de photos dans la partie **septentrionale du Parc**, la plus fréquentée en été.

Pour des raisons pratiques de collecte de données, de contrôle et d'interprétation, il a été choisi comme échelle d'investigation le 1/25000, une échelle qui permet une localisation précise des points d'impacts des déchets solides et une lecture générale de l'étendue du phénomène.

3 / LES CONCEPTIONS DU PAYSAGE

Entre la définition du dictionnaire et celle qu'on trouve dans la littérature, l'écart sémantique est important. Sa souplesse le rend commun et d'usage dans plusieurs disciplines. C'est pourquoi il est complexe dans sa compréhension et dans sa définition.

Une lecture non exhaustive sur le sujet, nous a néanmoins permis de dégager trois postures dans le sens que l'on donne au vocable paysage :

- **La première posture** est occupée par ceux que nous pouvons qualifier de déterministes dans le sens où le paysage est une réalité physique qui existe par elle-même en dehors de toute image mentale. Ici, le travail scientifique est une description d'une réalité physique matérielle qui n'accorde aucune place à la subjectivité.

- **La seconde posture** est occupée par ceux que nous pouvons qualifier de culturalistes, ces derniers même s'ils reconnaissent aux formes physiques leur existence matérielle, il n'en demeure pas moins qu'ils accordent une place à l'homme. C'est lui qui donne un sens et une existence aux objets matériels. Le paysage dans ce cas est le produit d'un regard, d'une construction mentale imprégnée de la personnalité de l'individu. « Sans ce regard porté sur lui [le paysage] n'a pas d'existence » R. Sourp in⁹. « Nous regardons le monde, nous le percevons et le concevons à travers le voile de nos désirs, de nos croyances et de nos émotions, culturellement estampillés au point de les croire naturels »⁹ Dans ce cas le travail scientifique vise à produire une interprétation du paysage.

- **La troisième posture** est un croisement des deux positions, pour la simple raison que le milieu naturel sous la pression démographique et des systèmes économiques, change dans sa forme et dans sa fonction. Dans ce cas de figure, le paysage ne saurait se concevoir sans les deux composantes ; naturelle et humaine.

Ceci nous conduit indubitablement à opter, pour un concept qui répond à notre problématique et au contexte économique et social de

l'Algérie d'aujourd'hui. Donc le paysage est pris dans ces deux dimensions : objective et subjective, en faisant notre la définition de R. Bertrand, (1978)¹⁰ "Le plus simple et le plus banal des paysages est à la fois social et naturel, subjectif et objectif, spatial et temporel, production matérielle et culturelle, réel et symbolique. Le paysage est un système qui chevauche le naturel et le social." Sur la base des choix conceptuels définis plus haut, notre présentation des paysages est un dosage d'objectivité et de subjectivité.

4 / PRESENTATION ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU PARC NATIONAL D'EL KALA

La diversité paysagère, la richesse biologique et les particularités climatiques de cette partie de l'extrême Est algérien, conjugués à un contexte juridique nouveau pour l'époque la loi (03/1983)¹¹ sur l'environnement, étaient sans conteste à l'origine de la création de l'entité parc¹² « le Parc National El Kala ». S'étendant sur une superficie d'environ 76438 ha, il est inséré dans un espace géographique limité au Nord par la mer méditerranée, à l'Ouest par la plaine d'Annaba, à l'Est par la frontière Algéro-Tunisienne et au Sud par les Monts Medjerda (fig. n°1). Ce vaste territoire chevauche sur neuf communes¹³, dont 6 sont situées entièrement dans le périmètre et habité en 2004 par 125067 habitants. Depuis sa création, il n'a cessé de gagner en intérêt. Les Lacs, entité physique et biologique emblématique du parc, sont classés zone humide à protéger, marquant ainsi l'adhésion de l'Algérie à la convention RAMSAR sur les zones humides en 1983. En 1990, le site est classé par l'UNESCO comme réserve mondiale de la biosphère.

Fig. n° 1 situation et localisation du parc national d'El Kala

5/ LE PARC « UNE GRANDE DIVERSITE PAYSAGERE »

5-1 / LE PAYSAGE COTIER

Le visiteur non averti qui longe la côte depuis l'embouchure de l'oued Seybouse jusqu'au cap segleb sera subjugué par un tableau d'une rare beauté. La toile de fond est constituée par une succession de formes et de couleurs. Entre le bleu « marin » et le vert « végétal », le jaune « sable » est un hiatus entre le monde terrestre et le monde marin (photo n° 1).

Photo N° 1 la plage comme hiatus une ligne de contact entre les paysages; marin et terrestre nord est d'El Kala

Les collines littorales, formées dans une matrice gréseuses, sont couvertes d'un tapis végétal sculpté par le vent qui égalise, supprime, et lisse toutes les aspérités topographiques. Elles se dressent face à la mer sur 150 m voire jusqu'à 200 m et plongent par endroits vers la mer avec un contact brutal pour donner forme à des falaises aux parois déchiquetées. La ligne de front de mer, est rompue par des plages aux dimensions métriques, témoignage de la rigidité du contact.

Les Plages, falaises et criques se succèdent sur une longueur d'environ 50 Km de cap segleb à l'Est à cap rosa à l'Ouest. Le tout (collines, falaises et plages) forment une mosaïque paysagère particulière qui force le regard.

5-2 / LE PAYSAGE DE PLAINE

La plaine est un espace intermédiaire entre les collines littorales et les montagnes de la chaîne tellienne. Elle contraste avec les deux entités topographiques par des altitudes particulièrement basses (de 3 à 44 m). A la monotonie topographique de la plaine s'oppose une richesse paysagère; un paysage agraire au parcellaire géométrique irrégulier, témoin d'héritages successoraux. Il est entrecoupé par de vastes espaces lacustres : le lac Tonga à l'Est, le lac Oubeira au centre et le lac El Mellah à l'Ouest, au contact de la mer. Par ailleurs, la plaine bénéficie de terres agricoles parmi les plus riches d'Algérie. Une richesse pédologique qui se traduit par une occupation des sols offrant un paysage agraire diversifié. A cette valeur agronomique, s'ajoute une valeur sociale potentielle liée à la situation géographique, au centre d'un parc naturel ouvert à l'évasion.

5-3 / LE PAYSAGE LACUSTRE

Le paysage lacustre est sans aucun doute l'une des principales particularités du parc. Il est composé de trois lacs :

- **Le lac mellah** à la côte zéro, il occupe une superficie de 860 ha. Il est l'unique lagune d'eau saumâtre en Algérie, en relation avec la mer par un estuaire qui traverse les dunes. Il est le lieu de convergence des oueds mellah et El Aroug. Sa faune est composée de loup de mer, de dorade, de sard, de moules, de mullet et de gisement de palourdes.

- **Le lac Oubeira** à la côte 25 m¹³, il est rempli d'eau douce. Il couvre une superficie de 2200 ha. Il est surtout connu pour sa végétation composée essentiellement d'halophytes, de scripte, de roseaux et de châtaigne d'eau. Cette végétation contribue au maintien des niveaux d'eau surtout en été. Il est alimenté essentiellement par

l'oued Messida qui a la particularité d'un écoulement dans les deux sens. Il est classé par la convention RAMSAR comme réserve naturelle de la biosphère.

- **Le lac Tonga** à la côte 3 m, il est appelé aussi graat Mta El hout. Il s'étend sur une superficie de 2600 ha. (Photo n° 2) et présenter la particularité d'abriter une aulnaie luxuriante. Son alimentation est assurée par les oueds El Hout et El Eurez.

Les lacs constituent une halte indispensable pour des milliers d'oiseaux migrateurs venant d'Europe et se dirigeant vers l'Asie après plus de 1000 km de vol.

Photo n° 2 Paysage lacustre : le lac Tonga commune Oum Etoub

Photo n° 3 Contraste paysagé entre montagne et plaine commune Oum Etoub

5-4 / LE PAYSAGE DE MONTAGNE

La montagne se présente sous forme d'une couronne qui embrasse la zone vers le Sud et l'ouest. Elle est formée par une série de monticules d'altitudes modestes variant entre 400 et 500 m. Elle correspond à la terminaison Est de la chaîne tellienne. Ce ne sont certainement pas les altitudes qui font la particularité paysagère de cet ensemble topographique, mais plutôt sa richesse biologique et faunistique. La grande dénivellation (300 m) entre la plaine et la montagne lui confère une place de choix dans l'observation de l'ensemble du site. Les altitudes sont suffisamment élevées pour offrir des points focaux de premier ordre (photo n°3).

L'ensemble de la montagne est couvert par une forêt qui se distingue par une grande variété de formations forestières et végétales (les subéraies avec ou sans sous bois, la chênaie qui protège le myrthe, plante symbole de la méditerranée)⁴ Plusieurs autres espèces cohabitent en parfaite symbiose ; le chêne et la bruyère, le pin et l'eucalyptus (espèce introduite). La montagne est également le lieu d'une vie faunistique très variée, dont certaines espèces sont protégées tel le cerf de barbarie.

Le contact de la plaine avec l'arrière pays se fait avec une pente régulière et douce. Cet espace est le siège particulier d'une installation humaine très ancienne. Les villages, implantés sur les piémonts, restent discrets et les lignes de crêtes boisées annoncent l'espace forestier. Grâce à la pente, la montagne et la plaine entretiennent des relations harmonieuses. L'ensemble dessine un paysage intime et de qualité.

6 / LES USAGERS ET LES SURVENUS DES PAYSAGES

L'usage des paysages est fonction des besoins matériels et immatériels des hommes. Dans le périmètre du Parc National d'El Kala, on identifie deux types d'usagers. Le premier se rapporte à une population rurale sédentaire, donc un usage matériel quotidien des paysages. Il s'agit de la fonction habiter (paysage rural) et travailler (du paysage agraire). Le second se rapporte à une population saisonnière ou conjoncturelle (excursion). Il s'agit des touristes et des visiteurs qui se déplacent pour des raisons autres que professionnelles, pour une consommation immatérielle des paysages (villégiature, promenade etc.). Notre analyse, portera sur la population rurale, étant géographiquement le paramètre le mieux indiqué du point de vue représentativité et rapport aux différentes unités paysagères dégagées plus haut, et la population « touristique ».

6-1 / L'USAGE HABITER OU LA POPULATION SEDENTAIRE EPARSE

Le Parc abrite une population sédentaire estimée à 125067 hab en 2004 (13), répartie sur une superficie de 1207.8 km² soit une densité moyenne de 103.55 hab/km². Cette densité prise séparément du contexte physique naturel particulier du parc, ne semble pas traduire une inquiétude sur la qualité des paysages. La répartition géographique de la population et les différents modes de consommation et d'usage des espaces (habitat, agriculture et activité touristique), nuancent cette moyenne et expriment mieux le poids de la population. Il est plutôt plus intéressant de mesurer l'impact de chaque groupement de population sur les qualités paysagères de chaque zone. La zone d'observation abrite une population rurale sédentaire estimée en 2004 à 2990 habitants (Tableau n° 3). Sa répartition géographique (carte n° 1) semble obéir à un ordonnancement bien précis commandé par deux facteurs :

- Le rang administratif des agglomérations.
- Le rang des voies de communication.

En effet, la répartition humaine est en rapport avec le rang administratif et la catégorie de la route. Les volumes de population décroissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'agglomération chef lieu de commune notamment El Kala pour se recentrer autour de groupements de tailles modestes à l'instar de Mridima et El gantra elhamra. La Route Nationale 44 reliant El Kala au chef lieu de Wilaya compte cinq groupements de population avec un total de 996

habitants. Les routes wilayales et communales comptent chacune deux groupements totalisant 418 habitants.

De 1998 à 2004¹⁴ l'urbanisation a touché toutes les communes du parc avec des taux variant de 39 % à Bougous à 56 % à El kala et El Tarf. Les taux d'urbanisation enregistrés dans les différentes communes montre un glissement de la population rurale dispersée vers des groupements plus importants se situant sur les axes routiers. Malgré cette tendance à la concentration dans les chefs lieux et les agglomérations secondaires, la population rurale éparse reste importante, elle représente en moyenne 19.48 % de la population totale et oscille entre 8.4 % à El Aioune et 74.23 % à Bougous..

La présence humaine n'exerce pas une pression uniforme sur tous les espaces. Ce sont les espaces périphériques aux voies de communication et des centres ruraux qui subissent le véritable poids de cette présence. La répartition des points de dépôt des déchets domestiques (carte n°1) montre aussi bien le lien que le risque sur la qualité des paysages, dans la mesure où ces voies de circulation traversent ou passent à proximité d'espaces biologiques très sensibles; les lacs et les forêts.

Fig. n° 2 Localisation des points de dépôt des déchets Partie septentrionale du Parc National d'El Kala Situation 2003/2004

6-1-1 / LA POPULATION SEDENTAIRE EPARSE ET LES SURVENUS DES PAYSAGES

A première vue le risque de pollution par le paramètre quantités de déchets générées par la population sédentaire éparse (tableau n°3) ne semble pas représenter pour le moment un danger imminent. Parce que l'ensemble des groupements de population, objet de cette observation, ne génère que 1.49 tonnes/jour, soit 545.59 tonnes/an. C'est un volume dérisoire comparé à ce que produit la population agglomérée de la ville El Kala (12.44 tonnes /jour). A l'évidence, la production de déchets par la population rurale ne peut constituer un obstacle à la préservation de la qualité paysagère. Néanmoins, la répartition spatiale contredit la réalité des chiffres et révèlent plutôt un sérieux souci envers la qualité des paysages. En effet, jusqu'en 2001 il a été, recensé 33 décharges sauvages à l'intérieur du périmètre du parc (probablement plus aujourd'hui puisqu'aucune enquête n'a été publiée). L'état de stockage et la qualité de la prise en charge par les

collectivités sont un autre indicateur qui amplifie la menace sur la qualité des paysages.

Tableau n° 3 Les principaux groupements d'habitat et leur production des déchets dans la partie septentrionale du Parc National d'El Kala

6-2 / LA POPULATION TOURISTIQUE

Les atouts paysagers du Parc (plages, forêts récréatives, et lacs) font de lui une destination privilégiée des algériens, particulièrement pendant la période estivale. Les statistiques sur la fréquentation des plages, établies par la Direction du tourisme sur la période allant de 1995 à 2003, attestent la primauté du balnéaire sur toutes les autres activités récréatives (fig. n°3).

Durant les mois d'été les sites balnéaires connaissent une affluence considérable (fig. n°4). Ces espaces passent en un intervalle de temps très court deux à trois mois, d'un espace vide à un espace surchargé. Le rapport à la population locale est de l'ordre de 100 à 1000. Une telle surcharge ne peut être supportée par des communes aux moyens de nettoyage dérisoires.

Fig. n° 3 Evolution de la fréquentation touristique interannuelle des Plages

Dans la partie septentrionale du Parc National d'El Kala période 1995-2004

Tableau n° 3 Les moyens et les capacités de ramassages dans la commune d'El Kala

Fig. n° 4 Fréquentation touristique des plages partie septentrionale du Parc National d'El Kala été 2003/2004

6-2-1 / LA POPULATION TOURISTIQUE ET LES SURVENUS DES PAYSAGES

Pour apprécier l'impact des déchets générés par les usagers touristiques des sites naturels, il a été effectué :

- Une estimation de la production des déchets
- Un comptage des points de dépôt, pendant la période de grande affluence et la basse saison. Ce dernier est destiné à apprécier la qualité de la prise en charge par les services communaux.

L'estimation de la production des déchets touristiques donne des quantités non négligeables 366.14 t/trimestre. Durant la saison estivale les volumes oscillent entre 0.41 tonnes/jour et 0.91

tonnes/jour. Les volumes sont proportionnels au volume des visiteurs (fig. n°5). Les plages les plus fréquentées (Messida, Cap rosa et El hennaya) sont celles qui supportent le plus grand poids de cette fréquentation.

L'observation sur le terrain durant les étés 2003 et 2004 a permis de comptabiliser 45 points d'impact à travers tous les sites : balnéaires et récréatifs (forêt). En conséquence, que représentent ces déchets par rapport aux déchets de la population sédentaire ? Quel est leur impact sur la qualité des paysages et l'avenir de l'activité touristique dans le parc ?

Pour répondre à la première question, nous avons comparés les termes de production des deux populations usagères des sites à savoir, le poids de la production des déchets des deux populations dans la production totale et estimer le rapport de l'une par rapport à l'autre. Il s'avère que le poids de la production des déchets par la population touristique [saisonnaire] pèse pour plus de 39 % dans la production annuelle des deux population confondues soit 928.24 tonnes /an. Quant au rapport de la production des déchets touristiques à la production des déchets de la population sédentaire, il varie de 1.55 à 2.99 ce qui signifie que la production de déchet par la population touristique peut atteindre en une saison le double voir le triple de la population locale pendant une année. Ce rapport exprime une pression anthropique plus grande sur un espace très réduit (plage et aire de repos) sur une courte période.

Répondre à la seconde question suppose estimer la désaffection des visiteurs pour le site. Une telle étude portera certainement sur la fréquentation touristique et la production de déchets y afférente, sur une période plus ou moins longue, ce qui n'est pas notre propos.

Néanmoins en rappelant les quantités de déchets produites en une saison, leur répartition géographique et leur l'état d'entreposage, on exprime le rapport des touristes au paysage, à travers leur comportements à l'égard du déchets. On se situe donc dans une logique préventive. Il s'agit surtout de montrer le risque auquel est exposé la valeur esthétique des paysages du parc. Une valeur, certes subjective, mais qui représente à l'heure actuelle l'un des premiers arguments de déplacement des algériens vers ce lieu. Le risque d'une altération de la qualité des paysages est synonyme d'une désaffection des visiteurs. Cependant, les quantités de déchets estimées pour l'année 2004 (moins d'une tonne/jour) et même sur le long terme 2015 (moins de deux tonne/jour) (fig. n°5) ne représentent pas un

sérieux handicap pour l'exploitation des sites naturels. A condition que les moyens de collecte et de sensibilisation seraient à la hauteur de l'enjeu. Par contre, si la qualité de la prise en charge, reste sur ce qu'elle est actuellement, elle serait fatale pour la qualité environnementale où, l'éparpillement des déchets et leur abandon pendant de longues années (photo n° 6) affecteront considérablement la valeur esthétique et compromettent l'avenir de l'activité touristique dans la région.

Une politique environnementale appropriée à un espace particulier est la condition sine qua non pour la durabilité des milieux.

Fig. n° 5 Estimation de la Production moyenne de déchet solide de la population touristique dans la partie septentrionale Parc National d'El Kala (2004 /2015)

7 / LES COMPORTEMENTS A L'EGARD DU DECHET

Les conditions d'entretien et de dépôts dans les différents sites renseignent sur les attitudes et les comportements à l'égard du déchet, aussi bien des touristes que des services en charge du nettoyage. Il se dégage de l'observation menée à travers toutes les plages une typologie des dépôts, qui dépend de trois critères :

- a) la configuration du site,
- b) l'infrastructure routière
- c) la prise en charge par les services de nettoyage.

En tenant compte de ces critères, nous avons dégagé trois exemples de dépôt, qui expriment non seulement une typologie mais aussi ils offrent une lecture des comportements à l'égard du déchet.

Exemple 1 : la plage est accessible par route, elle dispose d'une benne à ordures et d'un service de ramassage; telles : Hannaya, la Missida, Cap Rosa et la Vielle Calle. On y rencontre trois modes de dépôts que l'on peut assimiler à trois comportements.

- Le premier mode caractérise un genre que l'on peut qualifier de pro environnemental. Les estivants utilisent la benne à ordures pour se débarrasser de leurs déchets (photo n° 4).

Photo n° 4 ambivalences comportementales Site plage cap rosa

Photo n° 5 Dépôt des déchets par les touristes à la lisière de la route. Site vieille Calle

- Le second mode indique une légèreté à l'égard du déchet, dans ce cas l'égoïsme l'emporte sur la participation à l'effort collectif (l'utilisation de la benne à ordures). Les estivants déposent leurs déchets en bordure de route (photo n° 5).

- Le troisième mode est un témoignage manifeste de l'inconscience des services de nettoyage des plages. Ces derniers se déchargent de leurs déchets dans la forêt à quelques dizaines de mètres de la plage. En effet, les services en question sont de petites entreprises de jeunes qui ne disposent que de moyens rudimentaires pour le ramassage des déchets. Le transport se fait avec des moyens de traction de faible rayon d'action (tracteur pneumatique) et à la main, ce qui explique le choix des lieux d'entreposage à l'abri du regard et à très courtes distances (photo n° 6 et 7).

Photo n° 6 Dépôt des déchets par les services de ramassage dans l'arrière plage site vieille Calle

Photo n° 7 Dépôt de déchet par les touristes à la lisière de la route. Site piste vers réserve des nénuphars

Photo n° 8 Etat de dégradation des poubelles Aire de repos Tonga

Photo n° 9 point de stockage des déchets à l'extérieur de l'Aire de repos Tonga

- **Exemple 2** : l'accès à la plage se fait généralement par un chemin pédestre étroit et long de quelques centaines de mètres, telles la grande bleu et laouinnette. Elles sont toutes dominées par une dense forêt. Les plages sont de dimension réduite et ne disposant ni d'installation ni de service pour le ramassage. Les dépôts sont à proximité des voies de circulation.

- **Exemple 3** : des sites qui jouxtent les grandes voies de circulation ; il s'agit de site de détente tel que les forêts de loisir et les aires de repos. Qu'ils soient équipés et bien entretenus ou sans équipement, de simples espaces de repos ou de stationnement, ils connaissent les mêmes effets. Les déchets sont abandonnés sur les lieux même ou dans un ultime effort de civisme rassemblé dans un coin de l'aire de repos (photo n°9).

En définitive les comportements à l'égard du déchet peuvent être résumé en deux positions ;

- une attitude positive pro environnementale qui reflète un intérêt pour la préservation des qualités esthétiques des milieux naturels. Une participation à un intérêt collectif.

- une attitude négative ou l'égoïsme et l'intérêt personnel immédiat (Se soulager du transport des déchets) l'emporte sur l'intérêt collectif.

8 / LA PRISE EN CHARGE DES DECHETS DANS LE PARC D'EL KALA : ENTRE LE DROIT ET LA PRATIQUE

L'Algérie dispose d'un corpus réglementaire relatif à la protection de l'environnement, riche, actuel et en rapport avec les préoccupations mondiales. Mais il est en total décalage par rapport à la réalité nationale. La traduction en pratique des textes de loi fait cruellement défaut.

La commune cellule de base dans la politique d'aménagement du territoire et conformément à ces prérogatives (article 89 à 96)¹⁵ est tenue de préserver, protéger et de veiller à l'exploitation rationnelle des espaces. En effet, elle élabore et adopte son plan d'aménagement et prend toutes les mesures de protection de l'environnement (article 84)¹⁶. S'agissant de la prise en charge effective, la commune doit obligatoirement inscrire toutes les actions de protection de l'environnement dans les instruments d'urbanisme qu'elle doit impérativement adopter (articles 90), elle est également tenue de mettre en place un schéma locale de lutte contre la pollution (article 32)¹⁷.

Cependant, si toutes les communes du pays disposent d'un instrument d'aménagement PDAU et POS en revanche, rares sont celles qui disposent d'un schéma de ramassage des déchets, les communes du parc n'échappent pas à cette règle.

Le constat fait des récipients de collecte et leur distribution atteste d'une absence d'un schéma de prise en charge des déchets. Il a été remarqué que les quartiers situés en périphérie immédiate de l'agglomération principale dans cette partie du parc à savoir El Kala, sont dotés de récipients de collecte; une grande benne à ordures d'environ 1 à 2 m³ de type standard. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre, les formes de collecte deviennent improvisées. Les matériaux de confection et leur distribution ne semblent pas obéir une règle d'aménagement mais plutôt à un souci élémentaire de regroupement des déchets. Il s'agit de récipients en tôle de forme cubique d'un volume d'environ 1m³. La dernière forme recensée s'apparente à un espace délimité dans un cas, par un muret délimitant un espace de forme cubique et dans un autre cas par, un terrain libre sans aucune délimitation, mais la présence permanentes

de déchet fait de cet espace le lieu indiqué pour la concentration des déchets. (Photo N° 4).

En définitive on peut dire que l'imminence du danger ou du risque sur les qualités esthétiques des paysages du parc ne réside pas dans les quantités des déchets. Les volumes de déchet sont faibles et restent maîtrisables pour les années futures. Une estimation à l'horizon 2015 sur la base de deux hypothèses (un taux de croissance de 3.2 et 1.8 à raison de 0.5 kg/hab) donnent des quantités inférieures à 2 tonnes jour (Fig. n°6), soit un total annuel de 796.02 tonnes. Mais, plutôt dans la qualité de la prise en charge. Elle est inappropriée pour un espace extrêmement sensible et classé. Si la prise en charge demeure ce qu'elle est actuellement. Les déchets seront soumis aux actions de vents très fréquents, donc à une plus grande dispersion. Ce qui portera certainement atteinte à la qualité visuelle des paysages du parc.

Fig. n° 6 Projection démographique et production des déchets solides de la population rurale éparsée partie septentrionale parc national d'El Kala

(Selon les taux de croissance 3.2 -1.8 à raison de 0.5 kg/hab)

Conclusion

Au terme de ce travail on peut dire que le paysage a intégré les habitudes de consommation des algériens. La fréquentation des paysages est une réalité vécue et observée en Algérie. Si dans un passé lointain, seul la plage était attractive, aujourd'hui, la forêt récréative et la montagne gagnent petit à petit en intérêt.

L'usage de ces espaces ne va pas sans créer quelques conflits conceptuels entre puriste de l'environnement et ceux qui prônent une utilisation raisonnée. L'usage observé des différents paysages n'est pas sans suscité une confrontation des responsables de la protection et la sauvegarde des paysages aux usagers des paysages. Malgré la mise en place de système de collecte de déchets, le non respect des emplacements et les comportements irréguliers et singuliers sont restés tenaces. Cela démontre l'insouciance des utilisateurs des paysages et inefficacité du système de propreté mis en place.

L'ensemble de ces actes n'est pas le propre du parc, il constitue un trait distinctif de la gestion des territoires en Algérie. Où on agit sous la pression démographique, dans l'urgence pour face à l'urgence. Les moyens mis en œuvre sont souvent inappropriés et inefficaces.

Au sujet du système de collecte par les entreprises de jeunes. Il serait plutôt intéressant de créer un nouveau type

d'entreprises souples multi fonction. Leurs activités consisteront à la préservation et l'amélioration du paysage et épouseront le rythme des saisons et tous les paysages du parc. L'attractivité des paysages doit être comme un leitmotiv, une substance économique à exploiter durant toute l'année.

Pour donner consistance à ce conglomérat, les acteurs en charge de la gestion du territoire la Commune, la Direction de forêts et le Parc doivent définir un cahier des charges de toutes les actions, susceptibles de faire l'objet d'un marché économique auquel doivent soumissionner ces entreprises de jeunes.

La définition de ce cahier des charges est l'occasion de sceller une politique environnementale qui prendra la forme d'une charte pour l'usage des paysages dans le Parc National d'El Kala.

S'agissant des comportements à l'égard du déchet, ils sont révélateurs :

- d'une absence totale éducation environnementale dans la société algérienne
- d'un déficit avéré en communication et en sensibilisation sur les questions environnementales.

En fin la qualité et l'usage des paysages dans le parc d'El Kala font encore bon ménage. Mais, pour garantir la durabilité de cette qualité, il est impératif d'engager une sensibilisation et une communication soutenue, avec et pour les populations locales et touristiques.

Références Bibliographiques

- 1 / **De Belair.G** 1990 Structure, fonctionnement et prospective de gestion de quatre éco-complexe lacustre et marécageux El kala Nord Est algérien, thèse de Doctorat.
- 2 / **Benyacoub Salim, 1993** écologie de l'avifaune forestière nicheuse de la région d'El kala Nord est algérien thèse de doctorat, Dijon
- 3 / **Benyacoub Salim et Chabi Yassine, 2000.** Diagnose écologique de l'avifaune du parc. Revue sunthèse, n° 7.
- 4 / **Oulmouhoub Samir 2005.** Gestion multi-usage et conservation du patrimoine forestier : cas des subéraies du parc National d'El kala (Algérie), Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, CIHEAM-IAMM. Thèse
- 5 / **Cnes, 2004.** *Rapport sur l'Etat et l'avenir de l'environnement en Algérie.*
- 6 / **Th. BROSSARD et J.-C. WIEBER - 1984** - Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie. - Espace géographique, 1, pp 5-12
- 7 / **Pétition** lancée dans toute la presse nationale à partir du mois de mai 2007 le soir, El watan
- 8 / **Entretiens** informels effectués durant les étés 2003 et 2004 avec des touristes sur différentes plages du Parc.
- 9 / **Christine Partoune, 2003.** *L'approche du paysage revisité à la lumière des théories sur les styles d'apprentissage*, Laboratoire de méthodologie université de liège 42 p
- 10 / **Bertrand g, 1978.** *Le paysage entre la nature et la société*, revue géographique des Pyrénées et du sud-ouest, t. 49, fasc. 2.
- 11 / **Loi 1983-03** portant environnement
- 12 / **Décret N° 462 du 23 juillet 1983** portant création du parc.
- 13 / **Plan Directeur d'Aménagement du parc National El Kala 1985** Bureau national des Etudes Forestières.
- 14 / **Direction de la planification et de l'Aménagement du Territoire wilaya d'Etatf**
- 15 / **Loi 90-08** portant code de la commune
- 16 / **Loi 1987-03** portant aménagement du territoire
- 17 / **Loi 2001-01** relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets

Liste des Photos



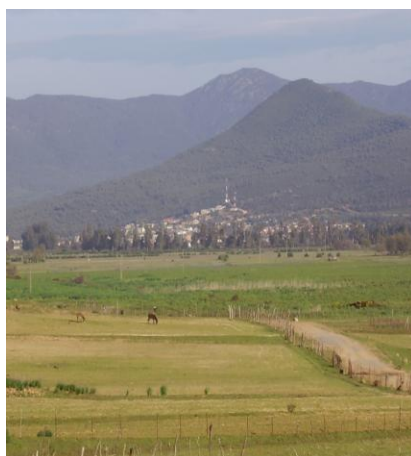
Cliché Brahamia Khaled 2004

Photo N° 1 la plage comme un hiatus une ligne de contact entre les paysages ; marin et terrestre nord est d'El Kala



cliché Brahamia Khaled 2004

Photo n° 2 Paysage lacustre : le lac Tonga commune Oum Etoub



cliché Brahamia Khaled 2004

Photo n° 3 Contraste paysagé entre montagne et plaine commune Oum Etoub



Cliché Brahamia Khaled 2004
Photo n° 5 Dépôt des déchets par les touristes à la lisière de la route. Site vieille Calle



cliché Brahamia Khaled 2004
Photo n° 4 ambivalences comportementales Site plage cap rosa



cliché Brahamia Khaled 2004
Photo n° 6 Dépôt des déchets par les services de ramassage dans l'arrière plage site vieille Calle



Cliché brahamia khaled2004
Photo n° 7 Dépôt des déchets par les services de ramassage sites route menant vers réserve nénuphar blanc (RN 44)



Cliché Brahamia Khaled 2006
Photo n° 8 Etat de dégradation
des poubelles Aire de repos
Tonga



Cliché Brahamia Khaled 2006
Photo n° 9 point de stockage des
déchets à l'extérieur de l'Aire de
repos Tonga

Liste des Tableaux

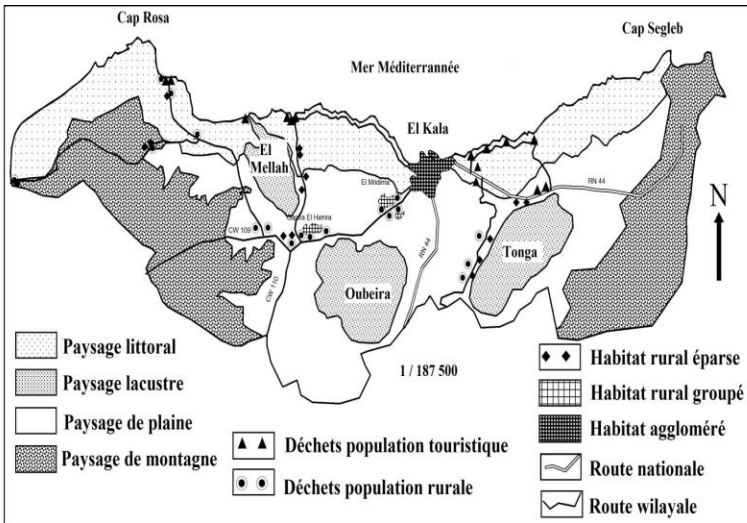
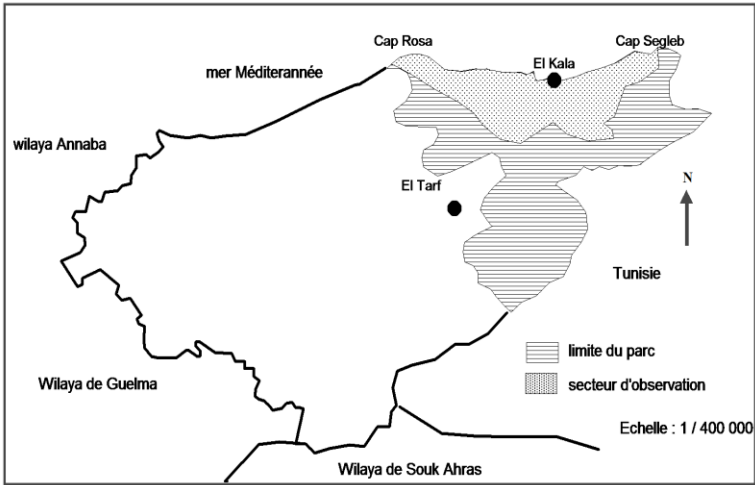
Tableau n° 3 Les principaux groupements d'habitat et leur production des déchets dans la partie septentrionale du Parc National d'El Kala

	Déchets Annuel T/an						
	TOTAL						
	Cate el Kebir	El Rihana	Mirdima Sud	El Mezraa	El Mridima Nord	Bounalek	EL Gkantra El Hamra
	El guenhiet	El malha	El melha-fraïne	rueguibet	Cap rosa	El hanaya	
nombre habitants *98	456	579	487	417	665	2604	
Production Déchet tonnes/ jour	0.23	0.29	0.24	0.21	0.33	1.30	475.23
nombre habitants **2004	524	665	559	479	763	2990	
Production Déchet tonnes/ jour	0.26	0.33	0.28	0.24	0.38	1.49	545.59
nombre habitants 2015	729	1063	894	766	1221	4673	
Production Déchet tonnes/ jour	0.36	0.36	0.45	0.36	0.15	2.15	785.22

Source : * RGPH 1998 ** Estimation Direction de la Planification et de l'Aménagement du territoire

Liste des Figure

Fig. n° 1 localisation du secteur d'observation

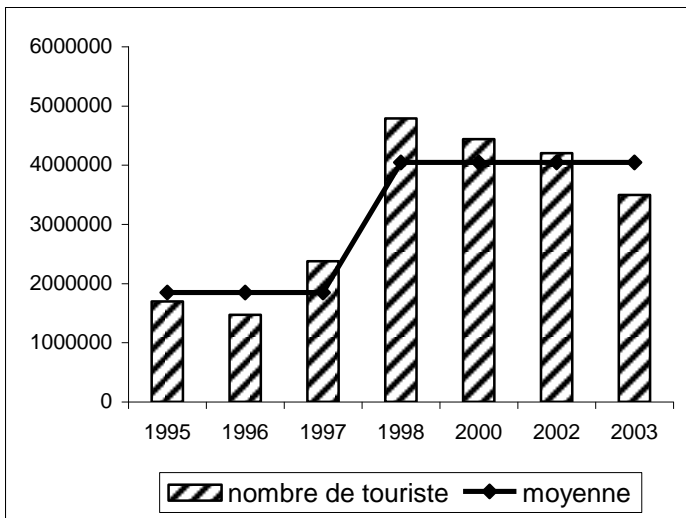


Carte réalisée par: Brahamia.K
Source : Enquête 2004

Fig. n° 2 Localisation des points de dépôt des déchets solide des populations, rurale et touristique Dans la partie septentrionale du Parc National d'El kala 2004

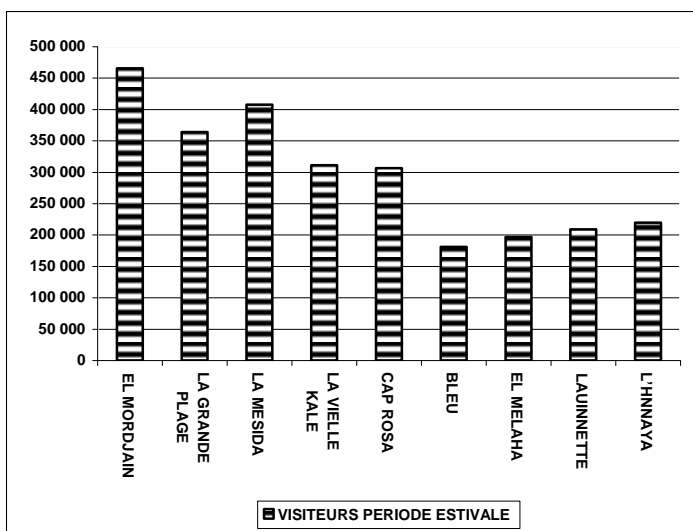
Fig. n° 3 Evolution de la fréquentation touristique interannuelle

Plage Dans la partie septentrionale du Parc National d'El Kala période 1995-2003



Source : Direction du tourisme Wilaya d'El Tarf

Fig. n° 4 Fréquentation touristique des plages dans la partie septentrionale du Parc National d'El Kala été 2003/2004



Source : Direction du tourisme Wilaya d'El Tarf

Fig. n° 5 Estimation de la Production moyenne de déchet solide de la population touristique dans la partie septentrionale Parc National d'El Kala (2004 /2015)

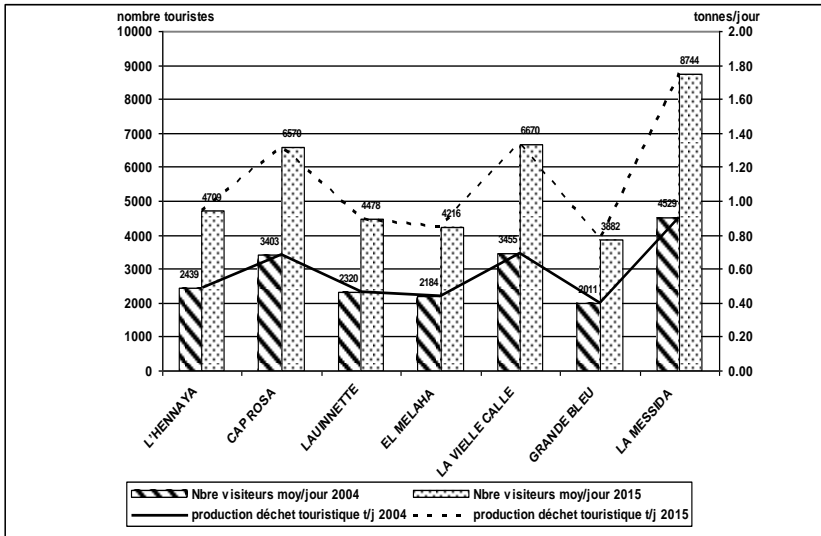


Fig. n° 6 Projection démographique et production des déchets solides de la population rurale éparse partie septentrionale parc national d'El Kala (Selon les taux de croissance 3.2 -1.8 à raison de 0.5 kg/hab)

